

langue des affaires ait fait de l'histoire un enseignement. Un peu plus tard, Bodin écrivait en langue vulgaire son traité de la république.

Qu'y a-t-il de significatif dans ses faits ? Jusqu'alors le monopole de la littérature sérieuse appartenant à la langue latine. C'était la langue de la théologie, de la philosophie scolastique, de la jurisprudence ; elle servait d'interprète à tout ce que l'on possédait alors de sciences divines et humaines. Mais, quand après l'expulsion des français, la nationalité française se caractérise de plus en plus et s'assied solidement sur ses bases, quand le peuple, s'élevant sur les ruines de la féodalité, commence à compter dans la nation ; la langue du peuple et de la bourgeoisie prend rang à son tour ; Villon et Commines paraissent sur la scène.

La littérature indigène, n'eut été la révolution qui s'opéra au XVI^e siècle, avait encore un bel avenir devant elle. Il est assez difficile de déterminer les ressources que, isolé et abandonné à lui-même, l'esprit français aurait pu puiser dans son propre fonds. Néanmoins, s'il en faut juger par ses premiers essais, il paraît s'être restreint à un petit nombre de genres. Il est plus vif qu'étendu, il a plus de bon sens que de philosophie. On y remarque un admirable instinct de détails, mais point de vues élevées. Ces qualités auraient pu lui venir avec le développement ultérieur des institutions politiques. Mais on ne lui en laissa pas le temps et l'on ne peut nier que ce qu'il y a de grandeur et de noblesse dans la langue française, que les genres les plus élevés de notre littérature ne soient des acquisitions faites à l'antiquité. Quoiqu'il en soit, la littérature indigène paraissant, comme nous l'avons dit, sortir de l'ornière de la poésie ro-